



Passage à la version 2.5.20 du SATM

Toujours soucieux de vous offrir l'un des systèmes d'administration des terrains miniers les plus complets au monde, le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts procède régulièrement à des essais et à l'installation de mises à jour du Système d'administration des terrains miniers (SATM).

Les applications et les fonctions suivantes ont été récemment améliorées ou mises en œuvre :

Mises à jour liées aux rapports de travaux d'évaluation

- Les lettres d'avis de détermination sont maintenant générées par le SATM. Le gestionnaire des travaux d'évaluation et le titulaire de la tenure recevront un courriel du SATM. Les clients qui ont reçu un avis de détermination peuvent rectifier tout problème en se connectant à leur compte SATM et en se dirigeant à l'onglet « Rapport de travaux », puis à l'onglet « Réviser le rapport de travail ».
- Nous avons apporté des améliorations aux écrans de flux de travail pour la fonction « Rapport de travaux d'évaluation » afin qu'ils soient plus clairs.
- Nous avons apporté des améliorations aux options offertes aux utilisateurs dans tous les formulaires de rapport d'évaluation (p. ex., filtrage des claims, collage, réduction de la répétitivité).

Visualiseur de carte

- Nous avons amélioré plusieurs fonctions telles que le zoom pour la recherche de coordonnées. De plus, la distance et l'aire sont maintenant affichées par défaut en mètres et en hectares.
- Les étiquettes de couches des tenures de terrains miniers sont maintenant extensibles et activées par défaut.
- Nous avons ajouté des options de projection supplémentaires à l'outil de téléchargement des données.
- Des relevés exhaustifs de claims miniers peuvent maintenant être générés par le visualiseur de cartes du SATM.
- La symbolique de l'historique des aliénations du visualiseur de cartes a été remaniée.

Remarque : Nous avons optimisé plusieurs fonctions administratives internes et apporté des améliorations aux fonctions de cartographie afin d'aider les membres du personnel à fournir un meilleur service à la clientèle.

Pour en savoir plus

Si vous avez des questions sur le SATM, appelez la Section des terrains miniers au 1 888 415-9845, ou envoyez-nous un courriel à pro.ndm@ontario.ca.